

Faisant suite à notre conversation téléphonique, vous trouverez ci-dessous les renseignements relatifs aux formules de placements que nous proposons, ainsi que les informations relatives à l'offre en cours ce mois-ci. Voici quelques informations qui vous permettront de mieux comprendre comment fonctionnent nos livrets.

Comment bien placer son argent ?

Savoir bien investir son argent peut être un défi pour certains : limiter ses dépenses, et accumuler une épargne ne suffit pas pour avoir une bonne santé financière! Il est important de connaître les bonnes pratiques pour investir son argent. Trouver un placement qui offre un rendement important n'est pas le seul critère de sélection, d'autres facteurs tels que la sécurité de l'investissement, la fiscalité ou la disponibilité des capitaux sont à prendre en compte, pour réussir au mieux ses investissements.

Crise économique oblige, les ménages sont prudents, et concentrent leur effort d'épargne sur des produits sans ou à faibles risques, avec une préférence marquée pour le Livret A, le LDD, l'assurance-vie et l'épargne logement (PEL, CEL), des placements sécurisés, mais généralement déficitaires en fin d'année. Il n'existe pas de solution unique pour bien placer son argent, mais certaines comme les investissements SCPI sortent du lot.

Qu'est-ce qu'une SCPI ?

Une société civile de placement immobilier est une société dont l'objet est l'acquisition et la gestion d'un patrimoine immobilier destiné à la location. Les SCPI collectent des fonds auprès d'investisseurs particuliers et institutionnels qui deviennent associés de la société, qui en contrepartie, verse mensuellement, trimestriellement ou annuellement des dividendes correspondant aux loyers perçus par la SCPI, permettant ainsi aux investisseurs de percevoir des rendements allant de 5,00% à 8,50%.

Les SCPI un placement immobilier en tout point, avec nettement plus d'avantages !

- **des rendements supérieurs à l'immobilier « traditionnel »**,
- **une fiscalité assouplie : pas d'impôt foncier, ni de taxe d'acquisition**,
- **aucun frais annexes (entretien, rénovation, frais d'agence...)**,
- **profiter de la sécurité et des performances qu'offre le marché de l'immobilier.**

Quels sont les avantages avec le compte épargne Premier Blue ?

Le compte épargne « Premier Blue » et sa rentabilité, reposent sur un bouquet composé des SCPI les plus performantes du marché :

(Pierval Santé, Vendome Région, Corum, Corum XL, Epargne Pierre, Eurion, Activimmo, Pfo2 Perial, Pf Hospitalité Europe, Eurovalys, Opus Real, Neo de Novaxia, LF Europimmo, Atlantique Pierre1, Vendome Régions, Coeur de Régions, Cap Foncière et territoires, Kyaneos, Pierre Expansion Santé, Atout Pierre Diversification, Ficommerce Europe, Selectipierre 2, Cifocoma, Capiforce Pierre, Altixia Cadence XII, Foncière des Praticiens, Cristal Rente, MyShareSCPI, Aestiam Placement Pierre, Elialys, Atlantique Murs Régions, Unidelta, Foncière Remusat, Carac Perspectives Immo, Novapierre Allemagne, Fair Invest, Aedificis, Fructirégions Europe, Selectinvest 1).

Souscrire sous forme de compte épargne, permet aux épargnants d'opter pour une solution sécurisée, et simplifiée :

- Rendement allant de 4,50 à 7,98% net garanti sur 36 mois. (**Imposition à la source**)
- Capital garanti jusqu'à 100.000,00€. (**Disponible à tout moment**)
- Aucun droit d'entrée, aucun frais de gestion. (**L'offre Premier Blue Immo***)
- Reversement des rendements: mensuel, trimestriel ou annuel. (**Au choix**)
- Suivi et conseil à l'aide d'un expert en gestion de patrimoine.

Les formules d'investissement Premier Blue :

- **Blue plus découverte :de 5.000,00€ à 30.000,00 € 4,50 % net annuel.**
- **Blue plus classique :de 30.000,00€ à 60.000,00 € 6,50 % net annuel.**
- **Blue plus Gold :de 60.000,00€ à 100.000,00 € 7,98 % net annuel.**

***250€ offerts**, pour toute souscription au compte épargne Premier Blue immo jusqu'à la fin de l'offre découverte : **2 MARS 2022.**

Les documents à fournir pour l'ouverture d'un compte Premier Blue :

- **Photo de pièce d'identité recto/verso.**
- **Justificatif de domicile de moins de 3 mois.**
- **Dernier relevé d'imposition.**
- **Relevé d'identité bancaire à enregistrer pour vos futurs retraits de fonds.**

À toute fin utile, je reste à disposition pour tout complément d'information aux coordonnées figurant plus bas dans ma signature et vous rattache au présent mail le contrat de souscription pour lecture, en vous souhaitant bonne réception.

Bien cordialement,

--

Pierre Rousseau
Conseiller en finance et gestion de patrimoine.
Pôle francophone.
Mail : p.rousseau@brclsprivate.com
Tel : 09.77.29.26.42.